

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bas-Saint-Laurent, le 29 janvier 2024

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent félicite la constitution de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent qui regroupe 7 MRC de la région

Réunis à Rimouski le vendredi 26 janvier, les membres de la TREMBSL se sont réjouis de la constitution formelle de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) et ils ont félicité les élu-es nommés au Conseil d'administration. La TREMBSL a ensuite réitéré son appui à la demande régionale formulée au ministre des Finances de recommander au Conseil des ministres d'adopter une majoration de la taxe sur les carburants de 2¢ le litre d'essence vendu sur le territoire des 7 MRC pour financer la Régie.

La demande de majoration déposée par la Régie n'est pas une première au Québec. Le gouvernement a déjà adopté deux majorations de taxe sur les carburants pour des regroupements régionaux en transport collectif : la première en 1996, pour la région métropolitaine de Montréal, et la seconde en 2012, pour la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL, se dit confiant que le ministre des Finances répondra positivement. « *Le gouvernement est très favorable aux regroupements intermunicipaux pour l'offre de transport collectif, on ne voit pas pourquoi il refuserait une demande portée par 97 municipalités! Nous sommes très fiers de cette mobilisation, c'est le fruit de 10 années de travail. La Régie du Bas-Saint-Laurent regroupe le plus grand nombre de municipalités au Québec autour d'une offre commune de transport collectif !* » a déclaré monsieur Paradis. « *Notre ministre responsable de la région nous accompagne dans l'organisation d'une rencontre avec le ministre Éric Girard pour lui présenter la stratégie régionale de transport et la demande de majoration de taxe du Bas-Saint-Laurent* », ajoute-t-il.

Madame Sylvie Blanchette, mairesse d'Amqui et membre de l'exécutif de la TREMBSL, rappelle l'importance cruciale de services efficaces de transport collectif pour la population régionale. « *C'est un service essentiel qui va bénéficier à tous les groupes de la population : les personnes âgées, les travailleurs et les gens d'affaires, mais aussi nos adolescents, nos étudiants et les familles à plus faible revenu. Les services offerts vont pouvoir alléger les finances de nombreuses familles, qui n'auront plus à acheter un 2^e et, encore moins, un 3^e véhicule!* », explique madame Blanchette.

Philippe Guilbert, maire de Trois-Pistoles et vice-président de la TREMBSL, met de l'avant le potentiel environnemental de ce projet. « *Les services vont permettre un déplacement sans voiture sur tout le territoire de la Régie, avec un accès universel et des tarifs abordables. Notre région est prête! Ce projet s'inscrit dans nos efforts de lutte aux changements climatiques tout en contribuant au développement économique et social de nos territoires* », déclare M. Guilbert.

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

À propos de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL): <https://www.crdbsl.org/developpement-regional/transport-collectif.html>

Source : Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent

Pour informations : Sophie Duchaine, coordonnatrice
581-246-0438
sduchaine@crdbsl.org